

Rapport de synthèse de l'atelier inter-régional pour les wilayas du Trarza, du Tagant et de Nouakchott sur le suivi de la mise en œuvre du CSLP Rosso, du 13 au 14 mai 2004

Les 13 et 14 mai s'est tenue à Rosso la rencontre annuelle prévue dans le cadre suivi de la mise du CSLP pour l'année 2003. Ont pris part à cet atelier les différents acteurs impliqués dans la lutte contre la pauvreté (élus, administrations, collectivités locales, société civile et partenaires au développement). La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Hamady Ould Meimou, Commissaire aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion, en présence de MM. Ahmedou Ould Cheikh El Hadramy, Mohamed El Hacem Ould Mohamed Saad et Mohamed Ould Khilil respectivement wali du Trarza, du Tagant et de Nouakchott, de Monsieur Sow Mohamed Deyna, maire de Rosso et des membres de la commission d'encadrement de l'atelier.

Une première séance plénière a été consacrée à la présentation du projet de rapport de mise en œuvre du CSLP pour 2003. A l'issue de cette première séance, trois groupes thématiques ont été formés afin d'examiner en détail le contenu de ce rapport. Chacun de ces groupes devait désigner parmi ses participants un président et un rapporteur, l'animation étant assurée par un membre de l'équipe technique d'encadrement de l'atelier. Le premier groupe s'est penché sur la problématique de « l'ancrage de la croissance dans la sphère économique des pauvres », le second sur « le développement des ressources humaines et l'accès aux services sociaux de base » et le dernier sur « le renforcement des capacités institutionnelles et de la gouvernance ».

A l'issue des débats des groupes thématiques, les rapports de ceux-ci ont été présentés en plénière où ils ont été discutés, amendés et approuvés.

Aspects organisationnels de l'atelier

1. Les participants se sont félicités de la pérennisation du processus participatif dans lequel se déroule le suivi de la mise en œuvre du CSLP et de l'amélioration continue de la qualité du rapport qui leur est soumis.
2. Ils ont, en revanche, regretté que le rapport ne leur ait pas pu être transmis suffisamment à l'avance pour pouvoir en faire une exploitation plus approfondie. Ils ont donc recommandé que des dispositions soient dorénavant prises pour que les participants puissent disposer du rapport au moins une semaine avant l'atelier. Ils ont aussi exprimé le souhait de voir les données contenues dans ce rapport désagrégées par wilaya.
3. Enfin, les participants ont réclamé l'organisation de ces ateliers au niveau de chaque wilaya, ce qui pourrait se faire dans le cadre du processus de régionalisation du CSLP.
4. Accélérer la régionalisation du CSLP
5. Renforcer le système de suivi-évaluation du CSLP

A) Ancrage de la croissance dans la sphère des pauvres

Les discussions qui ont eu lieu dans ce groupe ont abouti aux recommandations suivantes :

Recommandations générales

- Renforcer la coordination et la planification pour éviter les doubles emplois
- Explorer les créneaux où le pays a un avantage comparatif
- Renforcer le rôle de la société civile

Recommandations spécifiques

Développement rural

- Prendre suffisamment en compte les composantes « élevage et environnement », notamment à travers :
 - Modernisation de la filière élevage
 - Rôle plus actif des associations agropastorales
 - Mises en défens
 - Gestion rationnelle des ressources naturelles
- Formation des paysans et des opérateurs du secteur
- Désenclavement des zones de production

Développement urbain

- Accélérer la mise en œuvre du PDU
- Elargir le champ d'intervention du programme pour englober les capitales des Moughataa
- Encourager le développement d'activités économiques des villes

B) Développement des ressources humaines et accès aux services sociaux de base

Recommandations générales

- Déconcentrer le recrutement du personnel des secteurs de la santé et l'éducation
- Améliorer le système de régulation des services sociaux de base

Recommandations spécifiques

Education/Alphabétisation

- Améliorer la qualité de l'offre des infrastructures
- Prévoir des ressources suffisantes pour l'entretien, la maintenance et la réhabilitation des infrastructures
- Impliquer davantage les APE dans la mise en œuvre de la réforme du secteur éducatif
- Observer une plus grande rigueur dans l'application des critères définis par la carte scolaire pour l'ouverture de nouveaux établissements
- Elaborer une stratégie intégrée pour lutter contre l'analphabétisme

Santé

- Détacher la fonction de contrôle des médicaments de la CAMEC et la confier à un organisme indépendant
- Instauration d'un visa de commercialisation des médicaments pour faciliter le contrôle
- Uniformiser les prix des médicaments sur l'ensemble du territoire national
- Renforcer le système de contrôle de l'hygiène alimentaire

Eau

Mettre en place des organes régionaux de contrôle de la qualité de l'eau
Réalisation de réseaux d'assainissement dans les grands centres urbains.

C) Renforcement des capacités institutionnelles et de la gouvernance

Recommandations générales

- Rationaliser la réglementation
 - Eviter les redondances entre les administrations d'une part et entre l'appareil judiciaire et l'exécutif d'autre part.
 - Veiller au respect au cours de l'exécution des activités programmés par les projets
- Renforcer le système judiciaire national

Recommandations spécifiques

Etat de droit

- Poursuite des efforts visant à asseoir l'Etat de droit
- Renforcer les capacités du parlement
- Activer la médiation de la république
- Améliorer le fonctionnement de la justice

Administration

- Donner à l'administration les instruments institutionnels et techniques lui permettant d'assumer pleinement sa mission, y compris les NTICs
- Prévoir les ressources nécessaires pour permettre à l'administration de fonctionner convenablement
- Appliquer avec rigueur le principe de la sanction et la récompense

Gestion des ressources publiques

- Améliorer les mécanismes de contrôle
- Déconcentrer l'ordonnancement
- Appliquer avec rigueur les dispositions réglementaires dans la gestion des ressources publiques

Décentralisation

- Mettre en place un plan de formation des élus locaux et du personnel communal
- Augmenter le transfert financier de l'Etat vers les collectivités locales
- Appuyer l'administration communale

Renforcement des capacités de la société civile

- Renforcer la participation de la société civile dans la mise œuvre des programmes de développement
- Elaborer et mettre en œuvre un programme de formation au profit de la société civile